

Matthieu GRANDPIERRON¹



Eric POMÈS²



LA GUERRE EN UKRAINE RÉVÉLATEUR DE L'OPPOSITION RUSSE À L'ORDRE LIBÉRAL

Résumé : Ce travail cible la manière dont les officiels russes conçoivent l'ordre international à travers la question de la guerre en Ukraine et plus précisément, analyse la façon dont l'histoire et les émotions structurent la vision russe du droit international et des causes du conflit en Ukraine.

Mots clefs : Approche quantitative, déviance morale, Discours, Émotions, Guerre, Histoire, Humiliation militaire, Identité, Illibéralisme, impérialisme, Institutions internationales, ONU, Ordre westphalien, Perception, Puissance, souveraineté.

Abstract: *This work focuses on how Russian officials conceive of the international order through the issue of the war in Ukraine and, more specifically, analyzes how history and emotion structure the Russian view of international law and the causes of the conflict in Ukraine.*

Keywords: *Quantitative approach, Discourse, Emotions, War, History, Identity, Illiberalism, Imperialism, International institutions, Military humiliation, Moral deviance, UN, Westphalian order, Perception, Puissance, Sovereignty.*

1. Matthieu Grandpierron est MCF et directeur de la licence de science politique de l'ICES. Il a effectué son doctorat à l'École Polytechnique et a été chercheur invité à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Columbia. Ses recherches portent sur les interventions militaires des grandes puissances, la place des émotions en relations internationales et sur l'évolution de l'ordre international m-grandpierron@ices.fr. Publication récente : (dir.), *La frontière, espace et limite. Approches géopolitiques et perspectives comparées*, Paris, SPM, 410 p. (à paraître 2023)

2. Eric Pomès est MCF HDR, doyen de la faculté de droit d'économie et de gestion à l'ICES. Il est membre du centre de recherche des École de St-Cyr Coetquidan ainsi qu'au Groupement d'Études et de Recherche sur les Évolutions du Droit International et Comparé (GEREDIC) de l'Université de Nice Sophia Antipolis. Ses recherches portent sur la robotique militaire, l'évolution du droit international et de ses pratiques epomes@ices.fr.

Introduction

Depuis la chute de l'URSS, la dimension politique des institutions internationales a été quelque peu occultée en raison d'une approche essentiellement technique et normative de l'ordre international à travers les thématiques de la gouvernance et de l'État de droit. Le conflit ukrainien doit être l'occasion de mener une réflexion approfondie sur le fonctionnement de la scène internationale.

Par institutions internationales, il convient d'entendre l'ensemble relativement stable de normes et de règles formelles et informelles constitutives de régulation et de procédure largement reconnues qui se rapportent au système international, aux acteurs du système (y compris les États et les entités non étatiques) et à leurs activités (comportements, coopération, concurrence).

Les institutions internationales comprennent ainsi trois dimensions. Dans leur dimension normative, elles renvoient au droit international. Dans leur dimension relationnelle, elles portent sur la structure institutionnelle des interactions entre les acteurs notamment à travers les organisations internationales. Dans leur dimension organisationnelle ou de pouvoir, elles traduisent le type d'ordre international régissant la scène internationale.

La notion d'ordre international peut être abordée selon trois grilles de lecture : le nombre de pôles, sa nature ou sa logique. La première dimension, essentiellement liée à l'étude réaliste des relations internationales, cherche à déterminer, à partir du nombre de puissances (pôle), le type d'ordre susceptible de garantir le mieux la stabilité, la paix.

Quatre types d'ordre sont alors possibles : apolaire, unipolaire, bipolaire et multipolaire. Dans cette vision, les différents pôles exercent une attractivité à l'égard d'États plus faibles créant des blocs qui vont se confronter.

La deuxième dimension s'intéresse à la nature de l'ordre international qui peut être soit westphalien, c'est-à-dire fondé sur la souveraineté, l'équilibre des puissances, la faible institutionnalisation et la décentralisation, soit libéral dès lors qu'il repose sur l'ouverture économique, la souveraineté partagée, la sécurité, la coopération, la démocratie, le commerce, la résolution pacifique des différends et la primauté du droit. Enfin, dans une troisième dimension, c'est la logique de l'ordre qui est discutée : la stabilité, la prospérité économique voire la justice³.

3. Ikenberry G.J., *Power, order, and change in world politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, p. 83.

La Guerre froide répondait à la logique de polarité. Elle était un système bipolaire hiérarchisé. Deux grandes puissances, les États-Unis et l'URSS se trouvaient à la tête de deux grands blocs. La fin de cette période a accouché d'un moment unipolaire au profit des États-Unis qui semble aujourd'hui évanoui.

L'euphorie de la victoire occidentale à la fin de la guerre froide a laissé penser, selon la thèse de Fukuyama, à « la fin de l'histoire »⁴. Celle-ci signifiait le triomphe définitif du modèle libéral. La démocratie, les droits de l'homme, le marché tels que définis par l'Occident en général et par les États-Unis en particulier s'imposaient à l'ensemble des États et devenaient l'horizon indépassable du progrès des sociétés humaines. En effet, seul ce modèle pouvait garantir la paix. Toute déviance constitue une menace potentielle dont la solution consiste en l'imposition de changements de régimes par des interventions dites humanitaires en contravention de la charte des Nations Unies. Cette « fin de l'histoire » détermina un basculement de la conception diplomatique occidentale de pragmatique et réaliste, pendant à la Guerre froide, à idéologique alors même que la diplomatie russe faisait le chemin inverse.

On aurait pu croire que ces standards moraux s'imposeraient facilement après 1991. Pourtant les années 2000 furent le témoin d'une montée de leur contestation renforcée par la crise économique de 2008 qui marqua l'échec des promesses de prospérité et d'efficacité de l'ordre libéral. En Asie, en Russie, au sein de l'Union européenne, des voix ont milité pour un nouveau modèle décrit comme illibéral. Ce dernier milite en faveur de l'importance du rôle de l'État dans l'économie, d'un certain protectionnisme, d'une subordination de l'individu aux intérêts de l'État, d'une limitation de ses libertés ou du moins d'un non accroissement des droits individuels à l'occidentale ainsi que pour un retour à une définition classique de la souveraineté. Les libéraux et les illibéraux s'opposeraient ainsi dans une entreprise de redéfinition de l'ordre international.

Même si la charte des Nations-Unies repose sur la notion d'égalité souveraine entre les États, l'ordre international en réalité depuis les années 90 s'avère hiérarchique puisqu'il se fonde sur la domination de la puissance américaine et les principes libéraux de gouvernance. Les acteurs de l'ordre international acceptent ou refusent cette hiérarchie selon qu'ils la perçoivent comme profitable pour leurs propres intérêts et jouissent ou non d'un statut dans l'ordre hiérarchique. Les réfractaires à cet ordre veulent donc soit changer le système dans son ensemble, soit

4. Fukuyama F., *The end of history and the last man*, London, Penguin Books, 2020.

son fonctionnement. Se pose ainsi la question du titulaire du droit d'ordonnement et de direction de l'ordre international.

Ce questionnement se trouve à l'origine de la dégradation des relations entre l'Occident et la Russie⁵. Le caractère relationnel du statut implique en effet que son attribution dépend de la reconnaissance de l'impétrant comme un égal par les membres existants du club. Or, un désaccord subsiste entre les puissances occidentales d'un côté, la Russie et la Chine de l'autre, sur le contenu du statut de grande puissance. La puissance matérielle, considérée classiquement comme essentielle au statut de grande puissance, ne suffit plus et ne permet pas de compenser ce qui est perçu comme un passif culturel. Les puissances occidentales imposent la similitude culturelle, *ie.*, être une démocratie libérale comme condition de reconnaissance du statut de grande puissance.

L'ordre international américain représente un ordre international anti pluraliste libéral en ce sens que les caractéristiques internes d'un État (la pratique de la démocratie et le respect des droits de l'Homme étendu dans son sens le plus élargi) déterminent sa place dans la famille des nations. La similitude culturelle permet ainsi de considérer les actions d'un État : la similitude justifiant la légitimité de ses comportements et une dissemblance disqualifiant ses actions. Aaron Fellmeth écrivait ainsi qu'il y avait un « mystère suranné dans le fait qu'une dictature fasciste a droit à autant de respect que le gouvernement d'une démocratie sociale »⁶. Cette conception de l'ordre international soutient une conception biopolitique des relations internationales : la démocratie représente la santé, la non démocratie révèle la maladie et doit être soignée. À l'inverse de cette conception, Russie soutient une conception libérale pluraliste de l'ordre international, c'est-à-dire un ordre international dans lequel l'ONU serait réticente à remettre sérieusement en question les références démocratiques ou humanitaires de ses membres.

La contestation de l'interprétation de l'ordre international, la volonté de changer les règles du jeu peuvent s'effectuer pacifiquement ou violemment (la guerre s'avérant la pratique la plus courante dans l'histoire). Le choix de la méthode dépend en grande partie de deux facteurs. Le premier consiste en la manière dont la puissance non satisfaite perçoit la puissance dominante (si celle-ci est considérée en déclin, voire en décadence, ou non). Le second élément est de savoir s'il y a une tentative d'accommodation par la puissance dominante de la puissance non satisfaite.

5. Teurtrie D., *Russie : le retour de la puissance*, Paris, Armand Colin, 2021.

6. Fellmeth A.X., « Feminism and International Law : Theory, Methodology, and Substantive Reform », *Human Rights Quarterly*, 2000, vol. 22, n° 3, pp. 658733.

Plusieurs façons d'accommoder une puissance non satisfaite existent. Celle-ci peut se faire en termes normatifs (concessions mutuelles sur le fonctionnement de l'ordre international et ses principes constitutifs), ou bien en termes territoriaux (respect mutuel des zones d'influences de chacun sans chercher à renverser le statu quo). Or, quelle que soit l'hypothèse, la Russie n'a pas été accommodée.

Dès lors, depuis 2008, la Russie défie les principes centraux du projet libéral au cœur de l'ordre international.

Ainsi, la crise ukrainienne débutée en 2014 illustre, avec l'invasion russe du 24 février 2022, certainement la fin du système de sécurité collective qui se trouvait au cœur de l'ordre international imaginé en 1945. Ce principe clé se voulait une synthèse entre les idées d'équilibre des puissances et de gouvernement global. Il impliquait ainsi un arrangement par lequel les États agissent collectivement pour garantir la sécurité des uns et des autres. En termes généraux, dans un système idéal de sécurité collective, chaque État « accepte que la sécurité de l'un soit l'affaire de tous, et accepte de s'associer à une réponse collective aux menaces et aux atteintes à la paix »⁷. La sécurité collective établit ainsi paradoxalement une centralisation de la compétence d'emploi licite de la force armée dans une société internationale marquée par la décentralisation de l'autorité⁸. Ce paradoxe illustre la structure libérale de l'ordre international et du droit international, car la sécurité collective, en tant que pratique, présente une forte valeur normative dès lors qu'elle se fonde, à un certain degré, sur l'efficacité de l'idée de l'État de droit dans les relations internationales⁹.

Le retour de l'usage de la force armée sur le continent européen à travers la politique russe en Ukraine depuis 2014 soulève de nombreuses questions sur l'évolution et le contenu de l'ordre international.

Nous avons voulu étudier cette question à partir des positions officielles de la Russie telles qu'elles sont exprimées dans leurs discours. En particulier, nous

7. Roberts A., Zaum D., *Selective Security : War and the United Nations Security Council since 1945*, London, Routledge, 2008, p. 11.

8. Danchin P.G., « Things fall apart : the concept of collective security in international law », Danchin P.G., Fischer H. (éds.), *United Nations reform and the new collective security*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, pp. 3575.

9. Koskeniemi M., *From apology to utopia : the structure of international legal argument*, New York, Cambridge University Press, 2005, Wilson G., *The United Nations and collective security*, New York, Routledge, 2014, Danchin P.G., « Things fall apart : the concept of collective security in international law », *op. cit.*, p. 51

voulions comprendre le rôle de l'histoire et des émotions dans le déroulement et le déclenchement des conflits.

Si l'histoire est étudiée comme un élément structurant des récits, les émotions restent encore peu étudiées¹⁰.

Or, nous pensons que la mise en évidence de l'utilisation des émotions et de l'histoire comme outil de légitimation du comportement des États permet de mieux comprendre leurs positions. L'étude de ces deux facteurs permet en effet de mieux cerner les motifs d'action, ou du moins la rhétorique de l'État en temps de crise.

Méthodologie et méthode de recherche

L'approche utilisée repose sur l'idée selon laquelle non seulement ce que nous disons est important, mais également la manière dont nous le disons¹¹. À partir de ce constat, nous avons développé une approche mixte à l'analyse critique de discours. Celle-ci combine les avantages de l'analyse quantitative et ceux de l'analyse qualitative.

Le langage joue un rôle évident dans les perceptions, les émotions et les identités, révélées dans le discours par le choix du vocabulaire¹². L'approche quantitative permet de répondre à des questions telles que « combien de fois » un mot, une expression ou un champ lexical est utilisé dans des données. L'approche quantitative vise à mesurer la fréquence des expressions idiomatiques, des analogies et des mots. Elle repose sur l'hypothèse que plus un mot ou une idée est utilisé(e), plus il/elle est important(e), ce qui permet de cartographier leurs occurrences et cooccurrences (c'est-à-dire leur utilisation conjointe dans la même unité sémantique) et leur importance sur la base de leur seule présence. La lecture qualitative permet pour sa part d'identifier les mécanismes de persuasion et les analogies à l'œuvre dans les discours que les méthodes quantitatives ne peuvent détecter, y compris les motifs, les sentiments et les perceptions. L'analyse qualitative offre une contextualisation de l'importance relative des stratégies discursives ou de tout texte donné

10. Coicaud J.-M., « The Question of Emotions and Passions in Mainstream International Relations, and Beyond », in Ariffin Y., Coicaud J.-M., Popovski V. (éds.), *Emotions in international politics : beyond mainstream international relations*, New York, Cambridge University Press, 2016, pp. 2347.

11. J. Tully (éd.), *Meaning and context : Quentin Skinner and his critics*, Princeton, Princeton University Press, 1988.

12. Klotz A., Prakash D. (éds.), *Qualitative methods in international relations : a pluralist guide*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008.

au sein du champ discursif, plutôt que de s'appuyer sur la seule dynamique de la présence/absence pour porter de tels jugements.

L'analyse quantitative apporte à son tour un soutien empirique à l'analyse qualitative. L'identification de la fréquence et de la régularité des expressions, des idées, des thèmes et des émotions permet en effet de répondre aux critiques formulées par les historiens à l'encontre des études qu'ils considèrent comme historicistes, à savoir que les preuves sont soigneusement sélectionnées pour « satisfaire des explications abstraites plutôt que de découvrir des modèles parmi les complexités confondantes de la réalité historique »¹³.

À la lumière de ces considérations analytiques, les résultats sont obtenus à l'aide des deux types d'analyses à partir d'une large base de données de documents officiels russes collectés sur les sites gouvernementaux de la Fédération de Russie. Ces données furent ensuite analysées à l'aide d'un dictionnaire de codage opérationnalisant les théories des relations internationales, nos propres hypothèses de recherche ainsi que les arguments émis dans les recherches existantes. La systématisation du codage et de l'analyse a été rendue possible par l'utilisation du logiciel QDA Miner.

Il convient de souligner que la méthodologie de recherche *diffère* d'une analyse de contenu « automatisée » entendu comme le comptage automatique de mots spécifiques. L'analyse de contenu s'avère être l'exact contraire de la méthodologie utilisée dans cette recherche. Au regard des très nombreuses méthodologies d'analyse de discours/contenu automatisée par ordinateur, la présente clarification méthodologique trouve tout son sens.

Au total, 81 documents publics officiels ont été collectés entre 2012 et 2023, avec de grandes difficultés d'accès aux sites officiels russes en raison de la guerre en Ukraine. Ces documents consistent principalement en des transcriptions de conférences de presse, d'entretiens et de discours publics tenus par Dmitri Medvedev, Vladimir Poutine et Sergueï Lavrov. Afin de pouvoir comparer ces différents discours (ainsi que les mots et la rhétorique spécifiques qui y sont utilisés), ils ont tous été rassemblés dans leurs traductions officielles en anglais.

Les critiques russes de l'ordre international libéral reposent sur trois idées principales : les émotions, l'histoire et la déviance de l'Occident.

Premièrement, l'analyse des discours indique que l'ordre international libéral est associé à l'idée d'humiliation militaire et de déviance morale.

13. Puchala D. J., *Theory and History in International Relations*, New York, Routledge, 2003, p. 36.

Une vision émotionnelle de l'ordre international appelant à la punition des occidentaux

Cette section repose largement sur les travaux de George Lakoff sur la façon dont les visions politiques du monde sont structurées autour de deux ensembles implicites de métaphores : le « père strict » et le « parent nourricier ». Cette dichotomie a été définie à l'origine dans sa tentative d'expliquer pourquoi les gens pensent d'une certaine manière, comment nous nous persuadons les uns les autres politiquement, et comment les émotions et les métaphores sont intégrées dans les discours politiques. La position de Lakoff s'est concentrée sur la vie politique américaine, à partir de laquelle il a dérivé les deux modèles¹⁴. Le cœur de la mentalité du « père strict » concerne les croyances selon lesquelles les individus doivent suivre des règles strictes, cultiver l'autodiscipline et maintenir un profond respect pour l'autorité. Elle est associée à une forte dimension morale qui considère que les comportements moralement « déviants » doivent être sévèrement punis. En revanche, l'état d'esprit des « parents nourriciers » met l'accent sur la nécessité de soutenir et de protéger les autres, de les amener à la maturité ou à des comportements moraux, et à faire preuve d'empathie.

Cette recherche s'inspire également des travaux de Vladimir Propp sur les structures discursives, notamment le récit héros-victime-méchant¹⁵. Les recherches récentes fondées sur les idées de Propp ont montré que tous les discours visant à obtenir un soutien, en particulier lorsqu'il s'agit de partir en guerre, suivent la même structure¹⁶. Celle-ci identifiée par Propp est progressive et se compose de plusieurs étapes : (1) l'agression par un méchant d'une victime innocente ; (2) le rappel d'une deuxième agression par le méchant, mais dans le passé, pour montrer que le méchant ne peut pas changer et que les réponses non violentes sont inefficaces ; (3) l'intervention anticipée du « héros-protecteur » ; et (4) la normalisation et la dramatisation du récit/discours, qui apporte un soutien supplémentaire à l'utilisation de la force.

Dans l'ensemble, les discours russes s'articulent autour d'une combinaison de considérations de statut international, principalement selon lesquelles la Russie est

14. Lakoff G., « Metaphor and War : The Metaphor System Used to Justify War in the Gulf », *Journal of Cognitive Semiotics*, 2009, vol. 4, n° 2, pp. 519.

15. Propp V., *Morphology of the folktale*, 2^e éd., Austin, University of Texas Press, 1968.

16. Clément M., Lindemann T., Sangar E., « The “Hero-Protector Narrative” : Manufacturing Emotional Consent for the Use of Force: The “Hero-Protector Narrative” », *Political Psychology*, 2017, vol. 38, n° 6, pp. 9911008.

une grande puissance (21,7 %), d'émotions, notamment l'inacceptabilité de ne pas être traité comme une grande puissance et, du caractère dangereusement déviant l'Occident qui devrait être sévèrement puni pour cela (49,3 %). Le point de départ des discours russes se trouve dans un récit héros-méchant-victime dans lequel le méchant sont les États-Unis (8,7 %) et leurs alliés (essentiellement l'OTAN soutenue par l'Ukraine depuis 2014) (43,5 %), le héros est la Russie et ses forces armées (7,2 %), et les victimes sont la Russie (17,4 %) et la population vivant dans le Donbass (33,3 %) ¹⁷.

Ce récit héros-méchant-victime combine des considérations stratégiques réalistes avec des considérations de statut et des sentiments d'humiliation qui créent le besoin de se venger et servent de soubassement à un discours nostalgique et viril fort ¹⁸. Pour la période 2008-2014, le principal méchant qui tente d'agresser la Russie sont les États-Unis, parce qu'« ils ont immédiatement essayé [après l'effondrement de l'URSS] de nous mettre la pression finale, de nous achever et de nous détruire complètement » ¹⁹. Ce méchant est aidé dans sa tâche par d'autres méchants – à savoir l'OTAN soutenue par l'Ukraine contre son gré : « de nombreux aéroports ukrainiens sont situés non loin de notre frontière. L'aviation tactique de l'OTAN déployée là-bas [...] sera capable de frapper notre territoire » ²⁰. La Russie se considère également victime des États-Unis en raison d'une politique perçue comme humiliante et de déni du statut russe : « il est inacceptable de parler de cette manière à un pays qui est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU » ²¹.

17. Il est important de garder à l'esprit que dans les discours officiels russes, l'Ukraine n'est jamais décrite comme le méchant principal. Si l'Ukraine est un méchant, c'est à cause de l'action des autres. En tant que tels, les discours associent toujours l'Ukraine aux actions de l'OTAN ou des États-Unis, de la France et de l'Allemagne. Lorsque la faute est mise sur l'Ukraine, la Russie ne se réfère jamais au pays mais à ses dirigeants. Cette stratégie a un double objectif discursif. Premièrement, elle aide à construire le récit selon lequel les Ukrainiens sont aussi des victimes et devraient soutenir la Russie. Deuxièmement, elle aide à développer un ton parent nourricier.

18. Corbin A., Courtine J.-J., Vigarolo G. (éds.), *A history of virility*, European perspectives : a series in social thought and cultural criticism, New York, Columbia University Press, 2016.

19. Poutine V., discours du président de la Fédération de Russie, 24 février 2022. Vt. aussi l'entretien de Lavrov S., *TASS*, 27 décembre 2022.

20. *Ibid.*

21. Medvedev D., le 19 janvier 2017. Le sentiment de ne pas être considéré correctement par un pays occidental est un leitmotiv dans les discours russes depuis la fin de la guerre froide. Ce récit tire sa source du *veto* russe au Kosovo en 1998 ignoré par les États-Unis et des fausses promesses selon lesquelles les États-Unis n'élargiraient pas l'OTAN après la guerre froide. Un exemple peut être trouvé dans un autre discours de Medvedev : « Il fut un temps où je pensais que nous étions amis [...] et que nous nous comprenions bien. Il ne reste plus rien de cette confiance maintenant. » Entretien pour *Handesblatt*, 11 février 2016.

L'autre victime du narratif russe est la population du Donbass, notamment en raison du « génocide culturel » qu'elle subirait depuis 2014 et des bombardements réguliers de l'artillerie ukrainienne²², ce qui constitue, selon les responsables russes, une pratique courante de l'Occident²³. Pour soutenir cette affirmation, les dirigeants russes utilisent régulièrement l'Histoire et les analogies historiques (17,4 %). Ils créent une filiation entre la population du Donbass, la plaçant comme des « successeurs » des souffrances occasionnées par l'Occident aux Serbes, aux Irakiens et aux Syriens²⁴.

Une autre preuve avancée par la Russie pour démontrer son statut de victime ainsi que celui de la population du Donbass tient dans la dépréciation des institutions russes alors que les pays européens décrivent l'Ukraine comme une démocratie malgré son lien avec des groupes néo-nazis : « L'éloge des pays européens des valeurs démocratiques en Ukraine est déroutant à un moment où Kiev et diverses organisations nazies ont été créé avec son approbation tacite [...]»²⁵. Mettre fin à ces actions exige que les méchants soient sévèrement punis.

La nécessité de punir le gouvernement ukrainien, les États-Unis et plus largement les pays occidentaux se retrouve dans 49,3 % des documents. Ce discours punitif est construit autour de l'idée que les méchants s'avèrent incapables de changer (20,3 %) et doivent avoir des directives de bonne conduite qui leur sont imposées (11,6 %) par un pays mature et discipliné – c'est-à-dire la Russie (42 %).

Un ordre international soutenu par des comportements occidentaux jugés « déviants »

Les responsables russes avancent l'idée que les États-Unis et leurs alliés perturbent la paix en raison de leur comportement. Ce dernier consiste d'une part en la création de tensions par le biais d'une politique étrangère agressive qui s'illustre notamment par la réalisation d'exercices militaires aux frontières russe et l'expansion à l'est de l'OTAN) et d'autre part des prises de position des responsables

22. Vr. par ex. : *Briefing* de Zakharova M., porte-parole du ministère des Affaires étrangères, 22 avril 2021.

23. Entretien de Lavrov S. pour *TASS*, 27 décembre 2020 : « qui [le gouvernement ukrainien] a décidé de dépouiller la langue russe de son statut spécial et a parlé d'anéantir la Russie ». Vr. aussi le discours de Poutine V. sur l'annexion des quatre régions de l'Ukraine, 20 septembre 2022.

24. Pour un ex. représentatif, vr. la conférence de presse de Lavrov S. sur les questions de sécurité européenne, Moscou, 1^{er} décembre 2022.

25. Exposé de la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Zaharova M., 1^{er} octobre 2020.

américains. Cette critique personnelle caractérise le discours russe. Les responsables américains y sont décrits comme des personnes pleines de préjugés, immatures, ayant ce que Benedict Dyson appelle un « état d'esprit de faible complexité²⁶ ». De même, l'analyse des discours montre l'utilisation d'un récit biopolitique négatif à leur encontre articulé autour de problèmes de santé, de déviance sexuelle. Pour ces raisons, les responsables américains et les États-Unis apparaissent comme les méchants qui doivent être punis par le héros : la Russie. Cette dernière se voit en héros parce qu'elle se comporte de manière mature en respectant des règles, et en n'exagérant pas les tensions malgré des circonstances défavorables.

L'Ukraine et les États-Unis sont également dépeints comme des acteurs déviants immatures et incapables d'améliorer leur comportement par eux-mêmes. Ils sont aussi décrits comme le symbole d'une virilité déviante (21,7 %), voire d'une virilité « castrée » selon les discours.

Leurs déviances dérivent de la déviance de leurs dirigeants d'un point de vue biopolitique (physiquement faibles et inaptes à diriger). Par exemple, Dmitri Medvedev a décrit Barack Obama comme étant enclin à une « aberration mentale²⁷ ». Sergueï Lavrov a laissé entendre, pour sa part, que les dirigeants européens prenaient des décisions sous l'influence de l'alcool et à partir de données obsolètes²⁸. Vladimir Poutine a lui critiqué les dirigeants occidentaux en utilisant un vocabulaire qui rappelle le champ sémantique des pratiques sexuelles déviantes²⁹. Ces caractéristiques déviantes les ont amenés à adopter des comportements déviants sur le champ de bataille et en politique, tels que le développement d'armes biologiques³⁰,

26. Dyson S.B., *The Blair identity : leadership and foreign policy*, Manchester, Manchester University Press, 2009, p. 30.

27. Entretien de Medvedev D. avec *CNBC*, 15 octobre 2014 : « C'est triste, c'est comme une sorte d'aberration mentale [...] Le président Obama a déclaré dans un discours à l'ONU que les menaces et les défis auxquels l'humanité est confrontée sont, dans cet ordre particulier : le virus Ebola, la Fédération de Russie ».

28. Entretien de Lavrov S. avec le journal *Trend*, 21 août 2020 : « Nous espérons qu'une analyse sobre du monde multipolaire incitera naturellement l'UE à repenser ses approches manifestement dépassées. » Vr. aussi les critiques de Medvedev sur l'amateurisme datant de 2014 : « les politiciens sérieux devraient choisir leurs mots avec soin » ; Entretien, 15 octobre 2014, *op. cit.*

29. Poutine V., *Discours sur l'annexion des quatre régions de l'Ukraine*, 20 septembre 2022 : « [...] Ils imaginaient qu'ils pourraient une fois de plus mettre le monde à leurs pieds. Cependant, cette perspective était loin d'être excitante pour tous, sauf pour les masochistes purs et durs et les praticiens d'autres formes non traditionnelles de relations internationales ».

30. Poutine V., *Entretien avec les chefs des gouvernements fédéraux*, 16 mars 2022

l'utilisation d'armes interdites³¹ et le soutien à des groupes néonazis pour rester au pouvoir³².

En revanche, les discours expriment la légitimité des opérations militaires russes en raison de sa maturité et de sa discipline (42 %). Cette auto-description se fonde sur plusieurs perspectives. La première est que la Russie suit scrupuleusement le droit international et respecte ses obligations internationales malgré des contextes défavorables. Avant 2022, les exemples donnés par les responsables russes étaient le respect des obligations contractuelles de livraison de gaz³³ et l'affirmation selon laquelle la Russie cherchait une solution pacifique et diplomatique aux problèmes en Ukraine³⁴. Après 2022, l'exemple récurrent consiste à soutenir que les soldats russes suivent des règles d'engagement strictes et ne ciblent que des objectifs militaires par opposition à l'armée ukrainienne qui cible des civils³⁵ ; l'armée russe remplit ainsi le rôle autoproclamé de la Russie sur la scène internationale : protéger et promouvoir la paix régionale (13 %). Ce narratif se retrouve également dans le discours des diplomates russes aux Nations Unies : « pourtant, ce qui est inacceptable, c'est de manipuler les principes et normes du droit international, en les déformant de manière arbitraire, sans tenir compte du contexte général, non seulement au regard du droit international lui-même, mais surtout des situations politiques concrètes et des spécificités historiques. »³⁶

En outre, les responsables russes affirment que leurs interventions militaires ce sont imposées à eux. Cette absence de liberté de choix se retrouve dans les discours à travers l'utilisation de mots indiquant une façon de penser dichotomique et claire

31. Exposé de la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Zahharova M., 22 avril 2021.

32. La porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Zahharova M., s'entretient avec le directeur général de l'agence d'information internationale *Rossiia Segodnya*, Kislov D. : « Il [Volodymyr Zelensky] est prêt à payer n'importe quel prix, comme se plier aux néo-nazis et aux ultra-radicaux. »

33. Pour un ex. représentatif, vr. Medvedev D., 15 octobre 2014 : « Malgré toutes les difficultés actuelles (situation politique et le fait que l'Ukraine n'a pas les moyens de payer), la Russie a assumé certaines obligations dans le cadre de ce contrat et les respectera pleinement. », *op. cit.*

34. Poutine V. a répondu aux questions à propos de l'article « Sur l'unité historique des Russes et des Ukrainiens », 13 juillet 2021 : « Nous n'entraînons personne là-bas. Je le répète, nous recherchons une solution de compromis qui crée une situation dont nos partenaires se sentent satisfaits. »

35. Vr. par ex. le discours de Lavrov S., 1^{er} décembre 2022 : « nous utilisons des armes de précision pour mettre hors service les installations énergétiques qui sont importantes pour le fonctionnement des forces armées ukrainiennes ». Vr. aussi le discours de Poutine V. du 16 mars 2022 : « soldats et officiers [...] faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter les victimes civiles dans les villes ukrainiennes ».

36. S/ PV.7134, 13 mars 2014.

(5,8 %) ³⁷. Les discours avancent l'idée de l'impossibilité de reculer, « c'est une question de vie ou de mort », et de l'absence d'alternative aux objectifs annoncés par la Russie, diminuant ainsi la probabilité de trouver des solutions diplomatiques au conflit ³⁸.

Cette description négative des États-Unis conduit à la conclusion suivante : les règles et les institutions internationales soutenues par les États-Unis sont biaisés et coloniales. En d'autres termes, les responsables russes expliquent que l'ordre international actuel se fonde sur une compréhension déviante du droit international. L'idée d'un « ordre international fondé sur des règles » cacherait une volonté impérialiste d'imposer unilatéralement des règles établies par les États-Unis.

L'utilisation politique de l'histoire contemporaine comme légitimation d'actions contre le droit international

Partant de ce constat, les Russes proposent un ordre international alternatif fondé sur l'histoire comme outil de légitimité d'une part et sur le régionalisme d'autre part. La structure des discours analysés révèle en effet l'utilisation de l'histoire comme source de légitimité politique contre le droit international. Les discours russes sur le conflit en Ukraine recourent à la « politisation de l'histoire » et du droit ³⁹. Les récits ne traitent pas de l'histoire en soi, mais s'appuient sur les interprétations de l'histoire par les acteurs du conflit pour légitimer leur comportement. Cette politisation de l'histoire conduit à nier l'existence d'une histoire ukrainienne indépendante de l'histoire russe. La rhétorique russe consiste à démontrer que la Crimée d'abord, puis l'ensemble de l'Ukraine sont historiquement inséparables de la Russie depuis la création de la Rus' kiévienne ⁴⁰.

L'utilisation de l'histoire vise à démontrer qu'il n'y a pas d'identité ukrainienne et donc pas d'État ukrainien, et à assimiler le gouvernement ukrainien au nazisme. Une telle assimilation permet d'utiliser des émotions dans un récit plus large d'une nouvelle Grande Guerre patriotique ⁴¹. Les responsables russes présentent en effet la

37. Poutine V., discours du président de la Fédération de Russie, 24 février 2022 : « Il n'y a pas d'alternative au paquet de mesures de Minsk. »

38. Discours de Lavrov S., 31 décembre 2021.

39. Judah T., *In wartime : stories from Ukraine*, New York, Tim Duggan Books, 2016, p. 66.

40. Kanet R.E., Moulioukova D. (éds.), *Russia and the world in the Putin era : from theory to reality in Russian global strategy*, Routledge global security studies, New York, Routledge, 2022.

41. Moulioukova D., Kanet R.E., « The battle of ontological narratives : Russia and the annexation of Crimea 1 », KANET R.E., Moulioukova D. (éds.), *Russia and the World in the Putin Era*, London, Routledge, 2022, pp. 115139.

situation actuelle en Ukraine comme une répétition des événements passés (13 %). La situation historique souvent présentée, et qui est considérée comme impossible à laisser se reproduire (8,7 %), est l'opération « Barbarossa » de 1942⁴². Les responsables russes décrivent la guerre actuelle comme une continuation des invasions nazies, obligeant ainsi la Russie à réagir d'une manière similaire afin de reproduire le même résultat, c'est-à-dire une victoire totale : « vos pères, grands-pères et arrière-grands-pères n'ont pas combattu les occupants nazis et n'ont pas défendu notre patrie commune pour permettre aux néonazis d'aujourd'hui de prendre le pouvoir en Ukraine »⁴³. Dès lors, une seule option s'offre aux responsables russes : « il n'est tout simplement plus possible de laisser des crimes de ce genre sans représailles »⁴⁴. Légitimant ainsi l'urgence de recourir à la force militaire malgré l'interdiction de la charte de l'ONU ; le discours russe affirmant que la Russie est l'un des rares pays à respecter scrupuleusement le droit international (15,9 %) ⁴⁵.

Le deuxième événement historique utilisé par les responsables russes pour justifier leur intervention militaire est la guerre froide. Selon eux, la guerre froide n'a jamais pris fin dans la mesure où l'Occident a profité de l'effondrement de l'URSS pour poursuivre l'expansion de l'OTAN (contrairement aux promesses faites) et poursuivre sa lutte contre la Russie : « maintenant, tout comme pendant la guerre froide, ils combattent la Russie « sur tous les fronts, y compris les campagnes d'information et de propagande »⁴⁶. L'analogie de la guerre froide est également utilisée pour exprimer la méfiance à l'égard des promesses faites par l'Occident et le sentiment d'avoir été trahi : « La Russie a rempli toutes ses obligations, y compris le retrait de l'Allemagne [...]. Aujourd'hui, un coup d'œil sur la carte suffit pour voir dans quelle mesure les pays occidentaux ont tenu leur promesse de s'abstenir de l'expansion de l'OTAN vers l'Est. Ils ont juste triché⁴⁷ ».

Comme l'histoire contemporaine regorge d'analogies négatives (trahison par l'Occident), les responsables russes estiment qu'il n'existe aucune raison de faire confiance aux pays et aux dirigeants occidentaux, et plus généralement, à tout ce

42. Pour renforcer la comparaison, les responsables russes qualifient les sanctions économiques prises par les pays occidentaux de « *blitzkrieg* ». Vr. l'entretien de Lavrov S. pour le film « Le nazisme sous enquête », 26 novembre 2022.

43. Putin V., address by the President of the Russian Federation, 24 February 2022.

44. Poutine V., discours du Président de la Fédération de Russie, 24 février 2022.

45. Poutine Vladimir, réunion avec les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, 10 octobre 2022.

46. Lavrov S., entretien avec le journal *Trud*, 21 août 2020.

47. Poutine V., allocution du Président de la Fédération de Russie, 21 février 2022

qui vient de l'Occident. Cela inclut des règles et des principes identifiés comme occidentaux.

Bien que les discours russes prennent l'apparence d'argumentaires juridiques cohérents et raisonnables fondés sur le droit positif, il s'agit davantage d'un « habillage » rhétorique d'arguments fondés sur l'histoire. La Russie utilise l'histoire non seulement comme un outil de légitimation de ses actions, mais aussi comme un outil politique pour attaquer la légitimité du droit international. Par conséquent, le droit international, dans l'interprétation occidentale actuelle, ne devrait pas être respecté car c'est une mauvaise interprétation. En revanche, la Russie est le pays qui suit la « vraie » interprétation du droit international : à la fois en termes de comportement et en termes de conduite des opérations sur le champ de bataille ukrainien. La crise en Ukraine illustre la volonté d'évolution, de rééquilibrage de l'interprétation du droit international⁴⁸. En effet, les grands narratifs (occidentaux, russe) développés depuis 2014 confirment que la fin de l'unipolarité se traduit également dans le domaine de l'interprétation du droit international. L'histoire du droit international montre que ce droit est avant tout un droit européen puis américain après la fin de la Guerre froide. Cette affirmation par la Russie signifie que la création, mais aussi l'interprétation, des règles reflétaient les intérêts des États occidentaux.⁴⁹ Fort de cette réalité les russes tentent d'influer sur l'interprétation des règles internationales afin de faire évoluer l'ordre international existant sans conduire à un changement brutal.

Conclusion

L'analyse des discours russes relatifs à l'Ukraine sur la période 2012-2023 montre que si les officiels russes critiquent violemment les fondements de l'ordre international existant ainsi que les soutiens et promoteurs de celui-ci, ils ne proposent pas d'alternative à ce dernier qui soit réellement différente. Ce qui ressort en revanche en filigrane des discours russes est une volonté de réinterpréter l'ordre international existant, sans pour autant le modifier dans sa structure.

Plus précisément, la Russie prône un passage d'un ordre unipolaire à un ordre multipolaire sans proposer une évolution du contenu de l'ordre international.

48. Burai E., « Parody as Norm Contestation : Russian Normative Justifications in Georgia and Ukraine and Their Implications for Global Norms », *Global Society*, 2016, vol. 30, n° 1, pp. 6777.

49. Kennedy D., *Nouvelles approches de droit international*, Paris, Pedone, Paris, Pedone, 2009, Koskenniemi M., *La politique du droit international*, Paris, Pedone, 2007, Bianchi A., *International law theories*, Oxford, Oxford University Press, 1 janvier 2017, p. 1.

Sa proposition consiste en réalité en un retour à un ordre westphalien strictement défini autour de la souveraineté.

La remise en cause du droit international peut ainsi être considérée comme un principe fondateur d'un nouvel ordre international fondé non sur des règles mais sur des intérêts. La Russie promeut ainsi une vision instrumentale du droit international dans laquelle elle refuse de se conformer à certaines règles qu'elle considère ou définit comme étant de nature « impérialiste ». En d'autres termes, la Russie refuse de respecter les règles juridiques internationales qu'elle estime lui être imposées contre sa volonté ou ses intérêts.

Pour autant, l'ordre libéral ne disparaîtra pas rapidement. D'abord, parce que sa nature inclusive a pour effet de rendre difficile toute sortie. C'est moins les principes de l'ordre libéral qui sont critiqués que les dérives unilatérales.

Les discours russes ne font d'ailleurs pas véritablement ressortir une doctrine concurrente cohérente et systématique à l'ordre libéral. Aucun ne propose un remplacement de l'ordre existant. Au fil de leurs discours et positions diplomatiques apparaît un soutien pour le multilatéralisme, les organisations internationales, la non-ingérence etc. bien plus que dans les discours américains. En cela, leur positionnement se rapproche des idées européennes.

Toutefois, l'absence de cohérence doctrinale illibérale ne fait pas disparaître le fait que leur contestation se veut hégémonique puisque leur objectif demeure « de faire en sorte que leurs préférences apparaissent comme la préférence universelle »⁵⁰. En cas de succès, même si formellement l'ordre international reste inchangé et toujours structuré autour de l'ONU, dans la pratique il s'agira d'un nouvel ordre international, puisque pratique et jurisprudence seront différentes. Ce nouvel ordre pourrait ainsi se matérialiser par une régionalisation du monde, chaque grande puissance aurait sa zone d'influence privilégiée. Cela ne serait pas sans rappeler l'équilibre des puissances du type que l'Europe a connu au XIX^e siècle. ■

50. M. Koskenniemi, « International law and hegemony : a reconfiguration », *Cambridge Review of International Affairs*, 2004, vol. 17, n° 2, pp. 197-218.

Orientations bibliographiques

- Acharya, A., « After liberal hegemony : The advent of a multiplex world order », *Ethics & International Affairs*, 2017, vol. 31, n° 3, pp. 271285.
- Anghie, A., « Towards a Postcolonial International Law », P. Singh et B. Mayer (éds.), *Critical international law : postrealism, postcolonialism and transnationalism*, New Delhi, Oxford University Press, 2014, pp. 123142.
- Ariffin, Y., Coicaud, J.-M. et Popovski, V. (éds.), *Emotions in international politics : beyond mainstream international relations*, New York, Cambridge University Press, 2016.
- Bianchi, A., *International law theories*, Oxford, Oxford University Press, 1 janvier 2017.
- Boyle, M.J., « The Coming Illiberal Order », *Survival*, 2016, vol. 58, n° 2, pp. 3566.
- Burai, E., « Parody as Norm Contestation : Russian Normative Justifications in Georgia and Ukraine and Their Implications for Global Norms », *Global Society*, 2016, vol. 30, n° 1, pp. 6777.
- Buzan, B. et Lawson, G., « Rethinking benchmark dates in International Relations », *European Journal of International Relations*, 2014, vol. 20, n° 2, pp. 437462.
- Buzan, B., « Culture and international society », *International Affairs*, 2010, vol. 86, n° 1, pp. 125.
- Cai, C., « New great powers and international law in the 21st century », *European Journal of International Law*, 2013, vol. 24, n° 3, pp. 755795.
- Chebankova, E., « Russia's idea of the multipolar world order : origins and main dimensions », *Post-Soviet Affairs*, 2017, vol. 33, n° 3, pp. 217234.
- Clément, M., Lindemann, T. et Sangar, E., « The “Hero-Protector Narrative” : Manufacturing Emotional Consent for the Use of Force: The “Hero-Protector Narrative” », *Political Psychology*, 2017, vol. 38, n° 6, pp. 9911008.
- Coicaud, J.-M., « Legitimacy, socialization, and international change », C. Kupchan et al. (éds.), *Power in transition: the peaceful change of international order*, Tokyo, United Nations University Press, 2001, pp. 68100.
- Coicaud J.-M., « The Question of Emotions and Passions in Mainstream International Relations, and Beyond », Y. Ariffin, J.-M. Coicaud, V. Popovski (éds.), *Emotions in international politics : beyond mainstream international relations*, New York, Cambridge University Press, 2016, pp. 2347.
- Corbin A., Courtine, J.-J. Vigarello, G. (éds.), *A history of virility, European perspectives : a series in social thought and cultural criticism*, New York, Columbia University Press, 2016.
- Danchin, P.G., « Things fall apart : the concept of collective security in international law », P.G. Danchin, H. Fischer (éds.), *United Nations reform and the new collective security*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, pp. 3575.
- Dutton, M.R., « Lead Us Not to Translation », *Nepantla: Views from South*, 2002, vol. 3, n° 3, pp. 495537.
- Dyson, S.B., *The Blair identity : leadership and foreign policy*, Manchester, Manchester University Press, 2009.

- Fairclough, N., *Critical Discourse Analysis*, London, Routledge, 2010.
- Fellmeth, A.X., « Feminism and International Law : Theory, Methodology, and Substantive Reform », *Human Rights Quarterly*, 2000, vol. 22, n° 3, pp. 658733.
- Fukuyama, F., *The end of history and the last man*, London, Penguin Books, 2020.
- Ginsburg, T., « Authoritarian International Law? », *American Journal of International Law*, 2020, vol. 114, n° 2, pp. 221260.
- Hall, T.H., *Emotional Diplomacy Official Emotion on the International Stage*, Ithaca, Cornell University Press, 2015.
- Halperin, S. et Heath, O., *Political research : methods and practical skills*, 3e éd., New York, Oxford University Press, 2020.
- Ikenberry, G.J., *Power, order, and change in world politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.
- Jackson, P.T., *Civilizing the enemy : German reconstruction and the invention of the West*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2006.
- Judah, T., *In wartime : stories from Ukraine*, New York, Tim Duggan Books, 2016.
- Kanet, R.E. et Moulioukova, D. (éds.), *Russia and the world in the Putin era : from theory to reality in Russian global strategy*, Routledge global security studies, New York, Routledge, 2022.
- Kennedy, D., *Nouvelles approches de droit international*, Paris, Pedone, Paris, Pedone, 2009.
- Keohane, R.O., « The global politics paradigm : guide to the future or only the recent past? », *International Theory*, 2021, vol. 13, n° 1, pp. 112121.
- Khong, Y.F., *Analogies at war : Korea, Munich, Dien Bien Phu, and the Vietnam decisions of 1965*, Princeton, Princeton University Press, 1992.
- Kissinger, H., « To Settle The Ukraine crisis, Start at the End », *Washington Post*, March 5, 03, https://www.washingtonpost.com/opinions/henry-kissinger-to-settle-the-ukraine-crisis-start-at-the-end/2014/03/05/46dad868-a496-11e3-8466-d34c451760b9_story.html.
- Klotz, A. et Prakash, D. (éds.), *Qualitative methods in international relations : a pluralist guide*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008.
- Koskeniemi, M., *From apology to utopia : the structure of international legal argument*, New York, Cambridge University Press, 2005.
- Koskeniemi, M., *La politique du droit international*, Paris, Pedone, 2007.
- Koskeniemi, M., « International law and hegemony : a reconfiguration », *Cambridge Review of International Affairs*, 2004, vol. 17, n° 2, pp. 197218.
- Kupchan, C., *How enemies become friends : the sources of stable peace, Princeton studies in international history and politics*, Princeton, Princeton University Press, 2010.
- Lakoff, G., « Metaphor and War : The Metaphor System Used to Justify War in the Gulf », *Journal of Cognitive Semiotics*, 2009, vol. 4, n° 2, pp. 519.
- Lebow, R.N., *The Rise and Fall of Political Orders*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018.

- Lebow, R.N. et Zhang, F., *Justice and international order : East and West*, New York, Oxford University Press, 2022.
- Lewis, D.G., *Russia's New Authoritarianism. Putin and the Politics of Order*, s.l., Edinburgh University Press, 2020.
- Lowenheim, O. et Heimann, G., « Revenge in International Politics », *Security Studies*, 2008, vol. 17, n° 4, pp. 685724.
- Mearsheimer, J.J., *The tragedy of great power politics, The Norton series in world politics*, New York, W.W. Norton & Company, 2014.
- Moulioukova, D. et Kanet, R.E., « The battle of ontological narratives : Russia and the annexation of Crimea1 », R.E. Kanet et D. Moulioukova (éds.), *Russia and the World in the Putin Era*, London, Routledge, 2022, pp. 115139.
- Onuma, Y., *International law in a transcivilizational world*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- Orsi, R., « On the relevance of Carl Schmitt's concept of Großraum in contemporary international politics », *Journal of International Political Theory*, 2021, vol. 17, n° 3, pp. 295315.
- Pahuja, S., *Decolonising international law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- Phillips, A., *How the East was won : barbarian conquerors, universal conquest and the making of modern Asia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021.
- Propp, V., *Morphology of the folktale*, 2^e éd., Austin, University of Texas Press, 1968.
- Roberts, A. et Zaum, D., *Selective Security : War and the United Nations Security Council since 1945*, London, Routledge, 2008.
- Salter, M., « Law, Power and International Politics With Special Reference to East Asia : Carl Schmitt's Grossraum Analysis », *Chinese Journal of International Law*, 2012, vol. 11, n° 3, pp. 393427.
- Salter, M., *Carl Schmitt : law as politics, ideology and strategic myth*, Abingdon, Routledge, 2012.
- Schmitt, C., *Le nomos de la Terre dans le droit des gens du Jus publicum europaeum*, 2^e éd., Quadriège, Paris, PUF, 2012.
- Sloss, D.L. et Dickinson, L.A., « The Russia-Ukraine War and the Seeds of a New Liberal Plurilateral Order », *American Journal of International Law*, 2022, vol. 116, n° 4, pp. 798809.
- Specter, M., « Grossraum And Geopolitics : Resituating Schmitt In An Atlantic Context », *History and Theory*, 2017, vol. 56, n° 3, pp. 398406.
- Teurtrie, D., *Russie : le retour de la puissance*, Paris, Armand Colin, 2021.
- Tully, J. (éd.), *Meaning and context : Quentin Skinner and his critics*, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- Wilson, G., *The United Nations and collective security*, New York, Routledge, 2014.
- Wodak, R. et Meyer, M. (éds.), *Methods of critical discourse studies*, 3^e éd., London, SAGE, 2016.
- Zarakol, A., *Before The West : the rise and fall of eastern world orders*, Cambridge, Cambridge University Press, 2022.